

FILIÈRE GÉNIE MÉCANIQUE

PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

PROCÉDÉS POLYMÈRES AVANCÉS
ADVANCED POLYMER PROCESSING



Former des ingénieurs mécaniciens polyvalents dotés d'une forte expertise

en Mécanique/Matériaux Polymères et Composites/ Procédés, en intégrant le cycle de vie de l'objet et recyclage/recyclabilité.

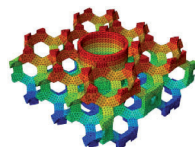
GMPPA

Le diplôme délivré par le département Génie mécanique est intitulé **Ingénieur INSA Lyon Spécialité Génie Mécanique**

INVESTISSEZ DANS VOTRE AVENIR EN CHOISSANT GMPPA

Une filière à l'interface entre la conception mécanique, les matériaux, les procédés et leurs simulations, tout en intégrant une approche éco-responsable de développement durable.

- De la conception à la fabrication écoresponsable de produits et systèmes innovants en polymères et composites
- Une industrie en mutation qui recrute des ingénieurs innovants dans des secteurs porteurs.



LA FORMATION INGÉNIEUR INSA

(Spécialité Génie Mécanique Filière Procédés Polymères Avancés)

L'ingénieur sera capable de :

- **Concevoir et dimensionner des ensembles et sous-ensembles en matériaux polymères**, élastomères et composites pour la totalité de leur cycle de vie
- **Concevoir les systèmes de production automatisés de plasturgie**, leurs réglages et leurs outillages
- **Modéliser par la simulation numérique multiphysique** les procédés d'élaboration de pièces en matériaux polymères, élastomères et composites pour la totalité de leur cycle de vie
- **Animer une équipe de conception** où d'étude et coordonner les projets avec les outils de gestion appropriés
- **Intégrer une approche éco-responsable de produits innovants** en polymères et composites
- **Gérer une unité de production** au niveau technique, financier et humain : investissements, coûts, gestion des stocks, hygiène, sécurité, contrôle qualité
- **Mettre au point des prototypes produits** ou processus et assurer l'industrialisation des versions à commercialiser
- **Piloter les évolutions technologiques** des produits et des processus industriels



Entreprises, accueillez un ingénieur INSA Lyon

Pour répondre à vos objectifs de qualité et de productivité, votre entreprise a besoin de cadres qualifiés et rapidement opérationnels. L'INSA Lyon, en partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis de la branche professionnelle (ISPA - Institut Supérieur de Plasturgie Appliquée), vous accompagne dans la formation de votre ingénieur par la voie de l'apprentissage.

UN COLLABORATEUR MOTIVÉ

L'apprenti ingénieur INSA filière GMPPA se situe à l'interface entre la mécanique, les matériaux et les procédés de mise en forme.

Il apporte ses connaissances avec le soutien théorique et l'expertise de l'INSA Lyon. Il passe la moitié de ses 3 années de formation dans votre entreprise.

Un enseignement de qualité en groupe.

Relier théorie et pratique grâce à l'apprentissage.

Une réelle ouverture à l'international.

LE RÔLE DE CHACUN

L'entreprise accueille et forme l'apprenti au métier, notamment en nommant un tuteur (maître d'apprentissage) qui suit la progression de l'apprenti au quotidien.

Le CFA est le support juridique et financier de la formation. Il représente la profession, favorise la mise en relation des entreprises et des candidats, aide les entreprises et les apprentis dans leurs démarches.

L'INSA est le responsable pédagogique des enseignements. Un tuteur pédagogique assure le suivi de l'apprenti durant sa formation. Il est l'interlocuteur privilégié du maître d'apprentissage.

LES AIDES À L'APPRENTISSAGE

Tout contrat d'apprentissage ouvre droit à des aides financières :

- crédit d'impôt
- aides régionales et aides exceptionnelles de l'état.

ISPA, centre de formation partenaire, peut vous apporter plus d'informations à ce sujet.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat à durée déterminée d'un type particulier, d'une durée de 36 mois de date à date.

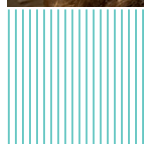
Il repose sur une alternance entre la formation dispensée à l'INSA et en entreprise.

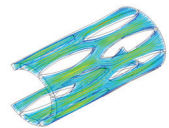
Un salaire mensuel est versé à l'apprenti tout au long des 3 années du contrat.

Il est fixé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC) de la branche professionnelle. Il varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'année d'exécution du contrat d'apprentissage.

Grille de rémunération en % du SMIC

Année de formation	De 18 à 20 ans	Plus de 21 ans
1 ^{re} année	43%	53%
2 ^e année	51%	61%
3 ^e année	67%	78%





AUTOMOBILE	
AÉRONAUTIQUE	
ÉNERGIE	BIOMÉDICAL
ÉLECTRONIQUE	
OPTRONIQUE	

QUI PEUT ÊTRE APPRENTI ?

- Élèves en FIMI, CPGE,
- Des candidats titulaires d'un BUT dans les spécialités GMP, SGM ou PM,
 - Des candidats à BUT 2, sur étude du dossier,
 - Des candidats titulaires d'un BTS Plasturgie,
 - Des candidats titulaires d'une licence générale scientifique et technique.

La formation se déroule sur 3 années sur le site de l'INSA Lyon-Villeurbanne.

L'INTERNATIONAL

La réalisation d'une mission à l'étranger fait partie intégrante de la formation. Elle est obligatoire pour l'obtention du diplôme pour tous les apprentis GMPPA entrant en formation à partir de septembre 2018. La mission s'effectuera pour une durée de 3 mois minimum lors des périodes en entreprise.

Rythme de l'alternance et calendrier de l'année universitaire

3^e année



25 semaines école / 27 semaines entreprise

4^e année



24 semaines école / 28 semaines entreprise

5^e année



20 semaines école / 32 semaines entreprise

INSA Entreprise

Pour plus d'informations, connectez-vous sur : www.insa-lyon.fr/fr/formation/genie-mecanique-procedes-polymeres-avances-gmppa

J'AI IDENTIFIÉ UN CANDIDAT, QUE DOIS-JE FAIRE ?

L'entreprise contacte l'ISPA et demande l'envoi d'une documentation complète.

- L'ISPA valide avec l'entreprise l'adéquation entre le besoin et la formation envisagée.
- Le candidat envoie dans les délais un dossier de candidature à télécharger sur le site internet de l'INSA Lyon : www.insa-lyon.fr.
- L'INSA valide l'admissibilité du candidat.
- L'entreprise retourne à l'ISPA la confirmation d'embauche du candidat.
- Signature du contrat d'apprentissage

JE SUIS PRÊT À RECRUTER UN APPRENTI, QUE DOIS-JE FAIRE ?

L'entreprise contacte le CFA ISPA et demande l'envoi d'une documentation complète.

- L'ISPA valide avec l'entreprise l'adéquation entre le besoin et la formation envisagée, et convient de la meilleure façon de procéder pour identifier des candidats potentiels.
- L'entreprise reçoit des candidats en vue du recrutement, puis retourne à l'ISPA la confirmation d'embauche du candidat.
- Signature du contrat d'apprentissage



+ + + +
+ + + +
+ + + +
+ + + +

À QUI S'ADRESSER POUR DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FILIÈRE ?

Directeur de la filière GMPPA :

Khalid LAMNAWAR

gmpp-apprentissage@insa-lyon.fr

Gestionnaire de la filière GMPPA :

Amandine PILLET

Tél. : 04 72 43 83 20

À QUI S'ADRESSER POUR DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

ISPA :

Sophie Guyenot

Tél. : 06 13 30 23 48

s.guyenot@ispa-polyvia.fr

iSPA



CONTACTS

DÉPARTEMENT GÉNIE MÉCANIQUE FILÈRE GÉNIE MÉCANIQUE PROCÉDÉS POLYMÈRES AVANCÉS PAR APPRENTISSAGE

Bâtiment Jacqueline Ferrand
12, rue des Sports
69621 Villeurbanne CEDEX - France
Tél : + 33 (0)4 72 43 83 20
gmpp-apprentissage@insa-lyon.fr

INSA LYON

Campus LyonTech La Doua

20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex - France
Tél. + 33 (0)4 72 43 83 83

www.insa-lyon.fr



INSA INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
LYON

